

GUIDE

# Repères pour l'évaluation éthique des activités de recherche exécutées par les étudiantes et étudiants du collégial dans le cadre d'un cours

---

Deuxième édition

**ARC** | Association pour la recherche au collégial





### Coordination

**Lynn Lapostolle**, directrice générale  
Association pour la recherche au collégial

### Rédaction

**Nathalie Nicole Bouchard**, conseillère pédagogique  
Cégep de Granby

**Marie Briand**, conseillère pédagogique  
Cégep de Jonquière

**Marie-Chantal Dumas**, conseillère pédagogique  
Cégep Garneau

**Lynn Lapostolle**, directrice générale  
Association pour la recherche au collégial

### Collaboration

**Michel Bergeron**, consultant en éthique et conduite responsable de la recherche

**Emmanuelle Marceau**, chargée de projet  
Association pour la recherche au collégial

### Révision linguistique

**Le crayon rouge enr.**

### Infographie

**IMPAKT Scientifik**

**Jennily Gélinas**, technicienne en bureautique, microédition et hypermédia  
Association pour la recherche au collégial

### Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

ISBN : 978-2-921819-60-2 (version PDF)

978-2-921819-61-9 (version imprimée)

### Comment citer cet ouvrage

Bouchard, N. N., Briand, M., Dumas, M.-C. et Lapostolle, L. (2024). *Repères pour l'évaluation éthique des activités de recherche exécutées par les étudiantes et étudiants du collégial dans le cadre d'un cours*, 2<sup>e</sup> édition, Association pour la recherche au collégial.

<https://eduq.info/xmlui/handle/11515/39463>

*La réalisation du présent guide a été rendue possible grâce à une subvention d'appui du Secrétariat sur la conduite responsable de la recherche aux activités éducatives et de formation, accordée par le Groupe consultatif en éthique de la recherche et le Groupe sur la conduite responsable de la recherche au nom des trois organismes fédéraux de financement de la recherche : les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, et à une subvention dans le cadre du volet Dialogue citoyen du Programme d'appui aux relations canadiennes du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes.*

English version also available [<https://eduq.info/xmlui/handle/11515/39466>]



# Liste des abréviations

- CER** Comité d'éthique de la recherche
- EPTC** *Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*
- FER** *Formation en éthique de la recherche*

# Introduction

Dès 2018, l'EPTC 2 précise les attentes entourant l'évaluation des activités de recherche à visée pédagogique menées par les étudiantes et étudiants dans le cadre des cours. En fait, la politique des trois Conseils exige une évaluation éthique de ces activités, et ce, même si les étudiantes et étudiants ne font habituellement pas une recherche qui soit une « démarche visant le développement des connaissances au moyen d'une étude structurée ou d'une investigation systématique » (EPTC 2, 2022, p. 312). En effet, les activités de recherche à visée pédagogique donnent l'occasion aux étudiantes et étudiants de se familiariser avec des méthodes de recherche ainsi qu'avec les exigences actuelles, par exemple en matière de conduite responsable ou d'éthique, plutôt que de faire avancer les connaissances dans un domaine. Si les balises exposées dans l'EPTC 2 (2022) sont claires dans certains milieux, il n'est pas nécessairement facile de les appliquer dans le contexte de l'enseignement collégial.

Au collégial, les étudiantes et étudiants sont initiés à la recherche, ce qui peut rendre difficile la préparation des documents à présenter aux comités d'éthique de la recherche (CER) en vue d'une évaluation. De plus, les professeures et professeurs n'ont pas obligatoirement une pratique de la recherche. Il peut leur être, pour cela, plus difficile de guider les étudiantes et étudiants dans un exercice, reconnu par plusieurs, comme exigeant. Très nombreux sont les établissements d'enseignement collégial dotés de CER ou d'ententes interétablissements pour l'évaluation éthique de projets de recherche. Toutefois, l'analyse des activités de recherche à visée pédagogique pourrait imposer un volume de travail et des échéances rendant difficile l'application des processus attendus dans la plus récente édition de l'EPTC 2 (2022).

Le présent document rappelle les grandes lignes de l'EPTC 2 (2022) en lien avec les réalités généralement observées selon quatre aspects : les modalités d'évaluation des activités de recherche menées par les étudiantes et étudiants, dont les précisions entourant l'évaluation déléguée possible pour celles qui sont à visée pédagogique; le consentement; l'engagement à la confidentialité et au respect de la vie privée; et les risques en recherche. Il propose également une lecture des enjeux liés à l'applicabilité de ce cadre de référence à l'enseignement collégial. À la lumière de ces enjeux, les auteures partagent des suggestions qui pourront soutenir le travail de création de mécanismes administratifs et le développement de démarches pédagogiques pour appuyer l'évaluation éthique des activités de recherche étudiantes. Enfin, il constitue un outil d'accompagnement de la séance offerte par l'Association pour la recherche au collégial le 23 septembre 2021. C'est dans la foulée des préparatifs en vue de l'application des exigences de l'EPTC 2 (2022) quant à l'évaluation des activités de recherche à visée pédagogique menées par les étudiantes et étudiants dans le cadre des cours au sein du cégep de Granby, du cégep de Jonquière et du cégep Garneau qu'il a été élaboré, avec beaucoup de soin et de grandes convictions!

# Prémisses

- 1 Dans l'*Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains 2* (2022), la recherche est définie comme une démarche visant le développement des connaissances au moyen d'une étude structurée ou d'une investigation systématique.
- 2 Les activités de recherche qui font partie d'un cours doivent être évaluées. Les dernières éditions de l'*Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains 2* sont claires à cet égard.
- 3 Les écrits scientifiques sur la conduite des activités de recherche menées par des étudiantes et étudiants dans le cadre d'un cours révèlent des manquements au regard de l'éthique dans les projets.
- 4 Les collègues qui ont signé l'Entente sur l'administration des subventions et des bourses des organismes par les établissements de recherche ont l'obligation de respecter l'*Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains 2* (2022) et le *Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche* (2021).
- 5 Le comité d'éthique de la recherche adopte une approche proportionnelle de l'évaluation; il peut la déléguer pour les projets à risque minimal.
- 6 Toutes les personnes impliquées dans une recherche, qu'elles soient chercheuses ou chercheurs, professeures ou professeurs, ou membres d'un comité d'éthique de la recherche, par exemple, doivent adopter la posture de la participante ou du participant parce que ce sont ceux-ci qui assument les principaux risques associés à la recherche.

## Modalités d'évaluation

### SCHÉMA 1

L'évaluation éthique des activités de recherche à visée pédagogique et à risque minimal, menées par des étudiantes et étudiants dans le cadre d'un cours, peut être déléguée à des personnes qui ne sont pas membres du comité d'éthique de la recherche, à certaines conditions.

## Risques

### SCHÉMA 2

L'identification des risques de toute nature engendrés par la participation à une activité de recherche permet d'en déterminer le niveau de risque et, par conséquent, les mesures que les étudiantes et étudiants doivent s'engager à prendre au regard du bien-être des participantes et participants.

## Aspects

## Confidentialité

### SCHÉMA 3

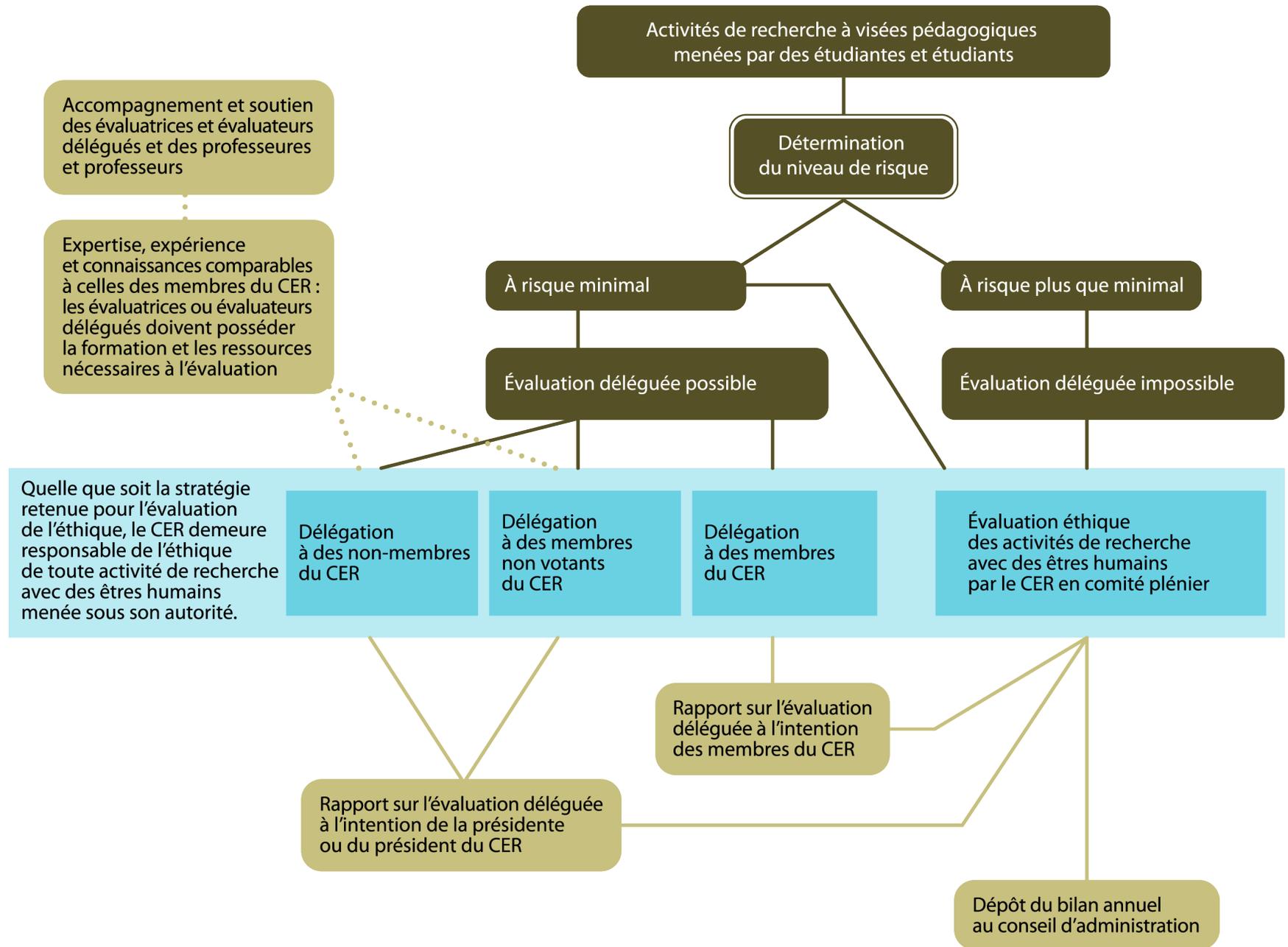
Les étudiantes et étudiants ont le devoir de traiter les renseignements personnels de façon confidentielle, et il est attendu qu'ils adoptent des pratiques robustes, à toutes les étapes de la recherche, pour limiter l'atteinte à la vie privée des participantes et participants.

## Consentement

### SCHÉMA 4

En recherche, le respect des personnes s'exprime principalement par l'obtention du consentement libre, éclairé et continu des participantes et participants, puisque ce sont eux qui assument les principaux risques liés à la recherche.

# Modalités d'évaluation



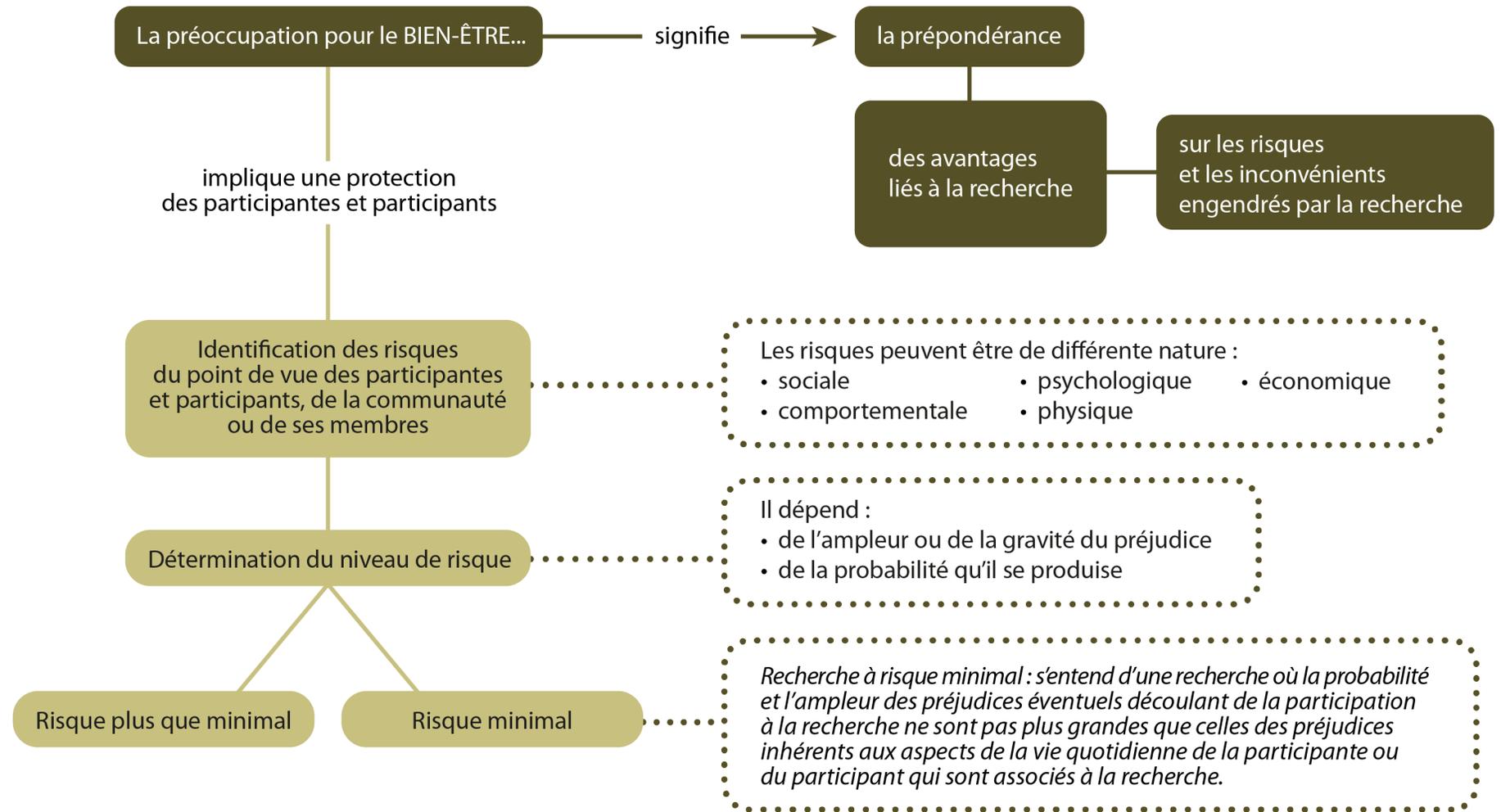
# Enjeux

- 1 Soumettre une demande d'évaluation éthique nécessite du temps, des savoirs et des compétences et peut demander de l'accompagnement. Au collégial, les cours initient les étudiantes et étudiants à la recherche; la durée des cours fait en sorte qu'il est difficile pour eux de maîtriser les notions nécessaires pour rédiger et présenter les documents attendus.
- 2 Le CER peut choisir de déléguer l'évaluation éthique des activités de recherche à risque minimal et à visée pédagogique menées dans le cadre d'un cours à des personnes qui ne sont pas membres du comité, mais qui détiennent les compétences requises.
- 3 Puisque le processus d'évaluation éthique d'une activité de recherche prend du temps, sa réalisation peut être retardée en cas de délais et, donc, l'atteinte des compétences liées au cours, compromise.
- 4 Lorsque l'évaluation éthique est déléguée à une professeure ou un professeur titulaire du cours, cette personne peut se trouver en situation de conflit d'intérêts en raison des rôles multiples qu'elle assume alors.
- 5 La délégation de l'évaluation nécessite la soumission d'un rapport au CER, ce qui peut augmenter la charge de travail des évaluatrices et évaluateurs délégués selon les mécanismes mis en œuvre.

# Suggestions

- 1 Permettre uniquement les activités de recherche à risque minimal.
- 2 Éviter la recherche auprès de personnes mineures, majeures inaptes ou en situation de vulnérabilité.
- 3 Éviter les activités de recherche qui impliquent une dérogation aux principes du consentement, par exemple celles qui ont recours à la duperie.
- 4 S'assurer qu'au moins deux personnes ayant des compétences complémentaires et étant sans lien avec l'activité de recherche procèdent à l'évaluation éthique, dans le cas d'une évaluation déléguée.
- 5 Mettre en place de la formation et de l'accompagnement pour les évaluatrices et évaluateurs délégués.
- 6 Proposer aux professeures et professeurs de faire approuver par le CER des activités de recherche prévues dans le cadre du cours, avant que celui-ci débute, et au CER de dresser une liste d'activités de recherche préapprouvées.
- 7 Si l'activité de recherche se fait en équipe, faire en sorte que la responsabilité soit partagée par tous les membres de l'équipe ainsi que par la professeure ou le professeur plutôt que d'être dévolue à une étudiante ou un étudiant en particulier.

# Risques



Les étudiantes et étudiants s'engagent à limiter le risque au maximum ou à éviter tout risque inutile, à appliquer les mesures prévues et recommandées pour atténuer les risques, et à divulguer les risques, les inconvénients et les avantages pour permettre un consentement éclairé. Plus le risque est élevé, plus les mesures de précaution le seront aussi.

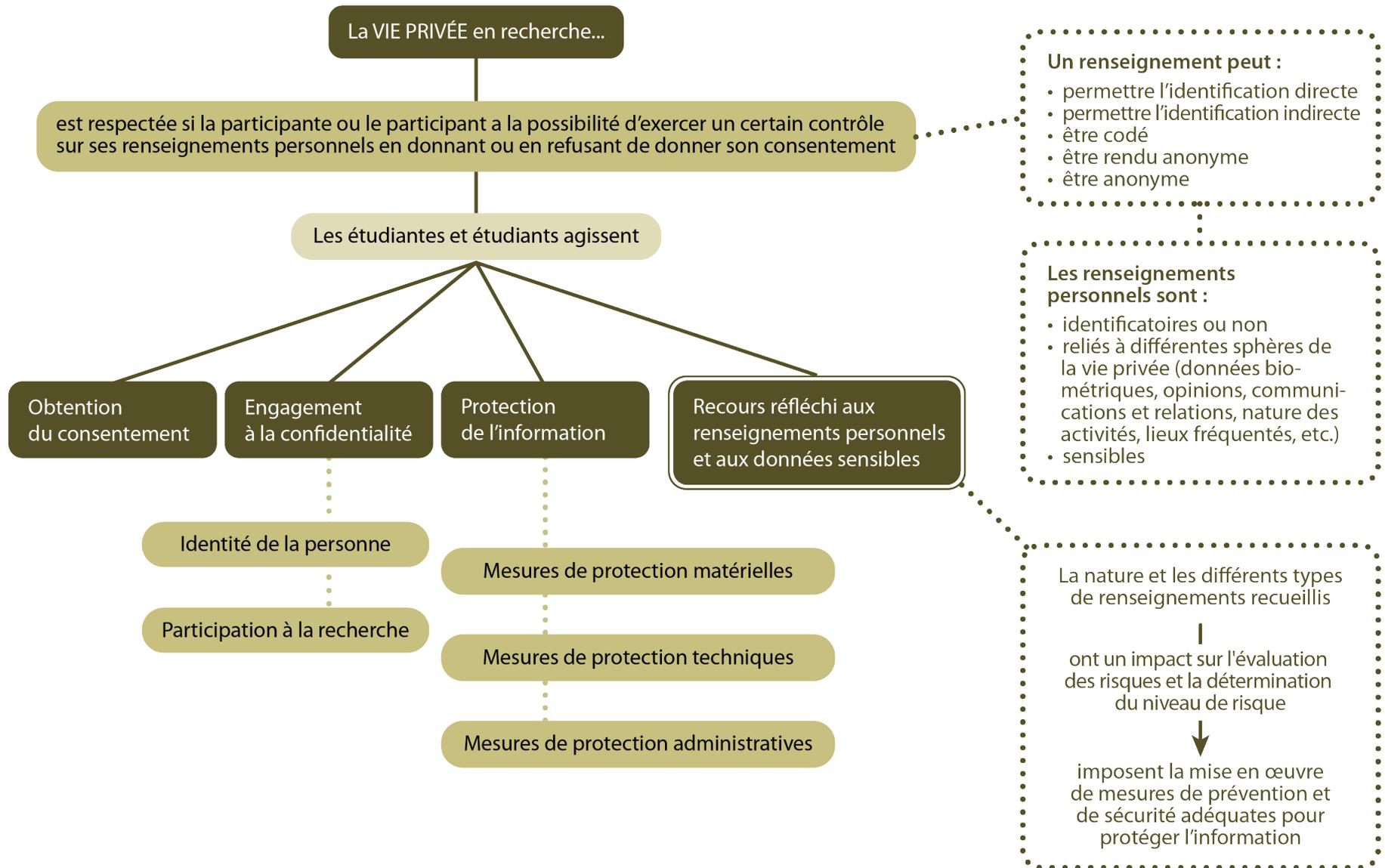
# Enjeux

- 1 Les étudiantes et étudiants peuvent éprouver de la difficulté à identifier les avantages potentiels et les risques liés à leur activité de recherche.
- 2 L'évaluation des risques et la détermination du niveau de risque exige des compétences particulières.
- 3 Les sujets de recherche qui présentent un risque plus que minimal suscitent parfois l'engouement; or, ils peuvent compromettre l'équilibre entre la motivation scolaire et la protection des participantes et participants.
- 4 Les étudiantes et étudiants peuvent méconnaître les ressources vers lesquelles ils peuvent diriger les participantes et participants afin d'atténuer les risques découlant d'une activité de recherche.

# Suggestions

- 1 Adopter la posture de la participante ou du participant pour évaluer les risques attribuables à l'activité de recherche auxquels ils peuvent être exposés.
- 2 Bien identifier les risques auxquels les participantes et participants sont normalement exposés au quotidien afin d'être en mesure d'isoler ceux qui sont spécifiquement attribuables à l'activité de recherche.
- 3 Permettre uniquement les activités de recherche à risque minimal.
- 4 Éviter les actes réservés et tenir compte des règles imposées dans certains domaines en raison du contexte légal, par exemple en santé.
- 5 Proposer des sujets ou des activités de recherche types qui présentent un risque minimal.
- 6 Mettre à la disposition des étudiantes et étudiants une banque de ressources qui pourront venir en aide aux participantes et aux participants qui en ressentiraient le besoin.
- 7 Si l'activité de recherche se fait en équipe, faire en sorte que la responsabilité soit partagée par tous les membres de l'équipe ainsi que par la professeure ou le professeur, plutôt que d'être dévolue à une étudiante ou un étudiant en particulier.

# Confidentialité



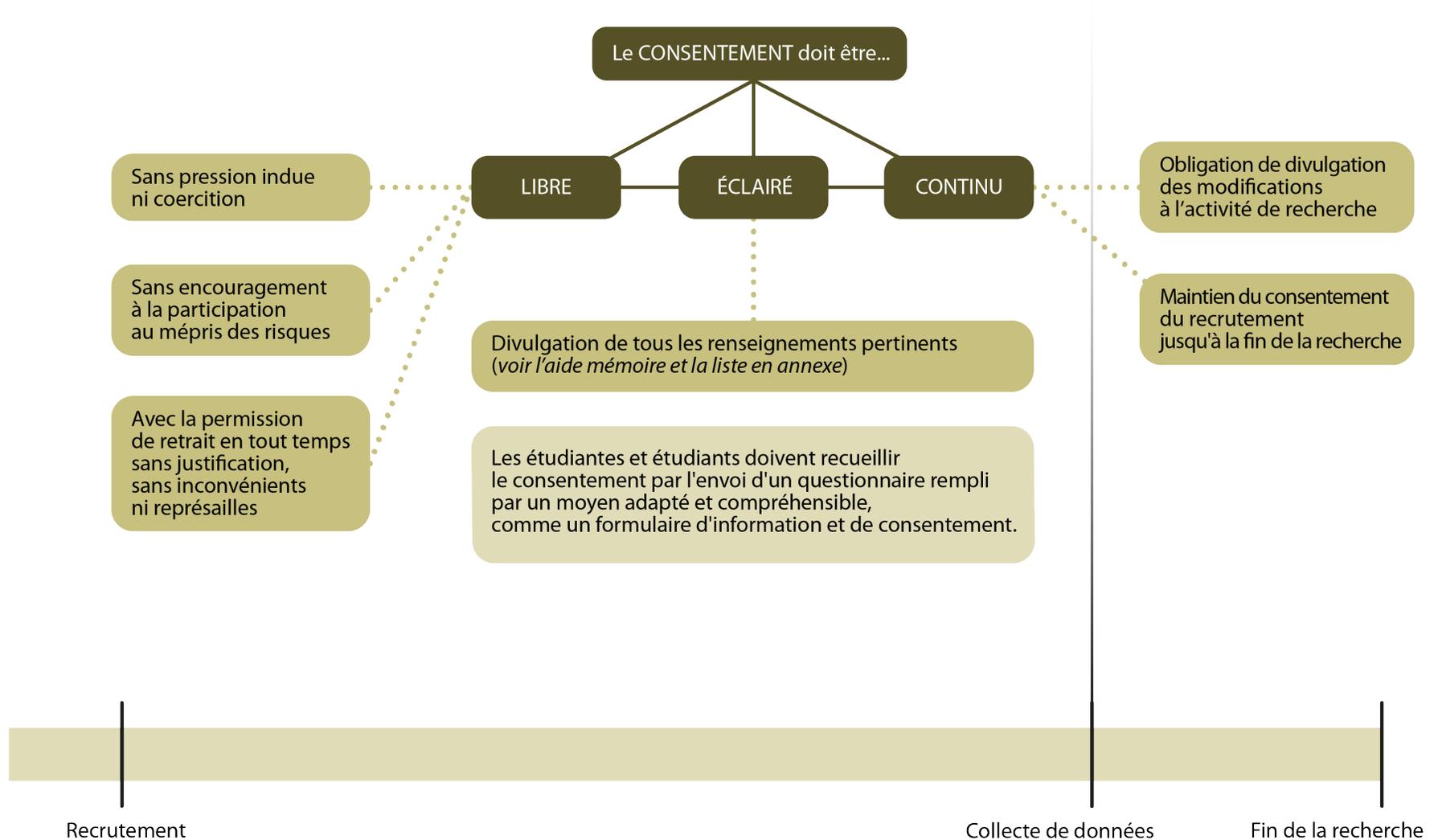
# Enjeux

- 1 La confidentialité et la protection des données s'exercent tout au long du processus de recherche et peuvent se poursuivre au-delà de l'activité de recherche, et donc après le cours.
- 2 L'engagement à la confidentialité et au respect de la vie privée ne doit pas être pris à la légère, même si au quotidien, chacune et chacun partage nombre de renseignements personnels.
- 3 Les outils numériques facilitent la collecte, le traitement et la conservation des données, mais ils augmentent l'exposition aux risques liés à un accès non autorisé à des renseignements personnels ainsi qu'aux préjudices qui en découlent.
- 4 La collecte et la conservation de renseignements personnels, voire de renseignements sensibles, peuvent être soumises à des juridictions particulières, parfois en lien avec les lois d'un autre pays selon les outils numériques utilisés.
- 5 La protection des données de la recherche implique le recours à des pratiques et des mesures de prévention et de sécurité parfois complexes à maîtriser, à appliquer ou à superviser.

# Suggestions

- 1 Prévoir un formulaire d'engagement à respecter la confidentialité pendant et après la réalisation de l'activité; et plus largement à réaliser le projet dans le respect des grands principes de l'éthique de la recherche avec les êtres humains.
- 2 Privilégier le recours à des outils et des espaces de stockage des données qui sont associés à l'établissement plutôt qu'aux comptes privés des étudiantes et étudiants, et éviter les copies inutiles des jeux de données.
- 3 Éviter le recours à des renseignements identificatoires, ou à fort potentiel de réidentification, et plutôt prévoir des collectes de données anonymes ou encore des mécanismes de codage des données appropriés au regard des possibles préjudices.
- 4 Limiter la collecte des renseignements seulement à ce qui est requis par la question de recherche.
- 5 Encadrer la conservation des données pendant la durée du projet, encore plus particulièrement si la nature des renseignements ou les formats numériques utilisés ne permettent pas l'anonymat ou l'anonymisation des données.
- 6 Prévoir une procédure de destruction des données à la fin du cours ou, au plus tard, dès que la période de révision des notes est passée, et en faire mention au moment du consentement.
- 7 Si l'activité de recherche se fait en équipe, faire en sorte que la responsabilité soit partagée par tous les membres de l'équipe ainsi que par la professeure ou le professeur, plutôt que d'être dévolue à une étudiante ou un étudiant en particulier.

# Consentement



# Enjeux

- 1 L'obtention d'une autorisation de la part du milieu où se déroulera l'activité de recherche peut constituer une condition préalable aux démarches de recrutement.
- 2 Les procédures de consentement doivent permettre aux participantes et aux participants de bien comprendre les visées du projet, la tâche attendue, le temps nécessaire à la réalisation de cette tâche, ainsi que les risques et avantages liés à leur participation.
- 3 Le droit de retrait au consentement peut se révéler plus difficile à appliquer dans le contexte d'activités de recherche à visée pédagogique.
- 4 Les étudiantes et étudiants qui mènent des activités de recherche peuvent se trouver en situation de conflit d'intérêts, notamment lorsque le recrutement des participantes et participants se fait à l'intérieur de leurs groupes d'appartenance.

# Suggestions

- 1 Recruter les participantes et participants à l'extérieur des groupes d'appartenance des étudiantes et étudiants, dans la mesure du possible.
- 2 Éviter la recherche auprès de personnes mineures, majeures inaptes ou en situation de vulnérabilité.
- 3 S'assurer de respecter les lois et règlements applicables en matière de capacité décisionnelle, qui varient selon les provinces.
- 4 Éviter les activités de recherche qui impliquent une dérogation aux principes du consentement, par exemple celles qui ont recours à la duperie.
- 5 Privilégier le consentement spécifique afin d'éviter la réutilisation des données pour une autre activité de recherche ou pour des analyses secondaires.
- 6 Privilégier la collecte de traces écrites pour documenter le consentement.
- 7 Si l'activité de recherche se fait en équipe, faire en sorte que la responsabilité soit partagée par tous les membres de l'équipe ainsi que par la professeure ou le professeur, plutôt que d'être dévolue à une étudiante ou un étudiant en particulier.

# Médiagraphie commentée

## Activités de recherche menées par les étudiantes et étudiants

Achinewhu-Nworgu, E., Nworgu, Q. C., Azaiki, S. et Nna Dikeh, C. (2015). Doctoral students' understanding of legal and ethical obligations in conducting education research. *Bulgarian Comparative Education Society*, 8, 381-387. <https://eric.ed.gov/?id=ED568920>

Cet article présente une recherche menée auprès de 15 étudiantes et étudiants inscrits au doctorat en éducation dans trois universités londoniennes. Il met en lumière leur compréhension des questions éthiques et légales qu'entraînent leurs recherches. Les auteures et auteurs ont constaté que les doctorantes et doctorants sont conscients de l'importance de se conformer à une série d'obligations légales et éthiques (stipulées dans le *Data Protection Act* et les *British Educational Research Association Ethical Guidelines*), grâce aux cours suivis pendant leur formation. Ils recommandent cependant que les étudiantes et étudiants puissent bénéficier de plus d'encadrement et de conseils sur la manière dont ces obligations s'incarnent dans leurs projets doctoraux, au fur et à mesure des étapes de leur recherche. Il appert qu'une étude préliminaire à petite échelle leur permettrait « d'apprendre en faisant » (*learning through doing*) et de mettre en pratique les questions de confidentialité des données et d'anonymat, l'obtention du consentement, le droit de retrait et les mesures de protection des données.

Association Science et bien commun (2014). *De la conduite responsable en recherche à la responsabilité sociale et environnementale des chercheurs* (Mémoire présenté aux Fonds de recherche du Québec). [https://www.scienceetbiencommun.org/wp-content/uploads/archives/memoire\\_asbc\\_conduite\\_responsable\\_en\\_recherche.pdf](https://www.scienceetbiencommun.org/wp-content/uploads/archives/memoire_asbc_conduite_responsable_en_recherche.pdf)

Dans ce mémoire, on trouve des recommandations en lien avec la conduite responsable en recherche et la responsabilité sociale et environnementale des chercheuses et chercheurs. L'une de ces recommandations propose de « soutenir la mise en place d'une formation de base en éthique de la recherche pour tous les étudiants de cycles supérieurs et les jeunes chercheurs ». Cette recommandation s'appuie, entre autres, sur une enquête menée par Florence Piron en 2008 et portant sur la formation en éthique de la science et de la recherche offerte au Québec. L'annexe 3 du mémoire présente un résumé du rapport produit par Piron. Celui-ci met en évidence le fait que l'éthique de la science et de la recherche intéresse beaucoup les étudiantes et étudiants et que ceux-ci seraient même prêts à s'y consacrer davantage, mais que du matériel pédagogique adéquat se révèle nécessaire. L'enquête met aussi en lumière les principales valeurs que devrait transmettre une formation en éthique de la science de la recherche pour différentes catégories de personnes : étudiantes et étudiants, responsables de cours, directrices et directeurs de recherche ou d'équipes de recherche, personnel professionnel de recherche, conférencières ou conférenciers.

Brey, E. M., Laas, K. et Gatchell, D. W. (2011). A student-centered course for integration of ethics into a biomedical engineering research experience for undergraduates. *Engineering Library Division Papers*. [https://www.researchgate.net/publication/264824873\\_AC\\_2011-2272\\_A\\_STUDENT-CENTERED\\_COURSE\\_FOR\\_INTEGRATION\\_OF\\_ETHICS\\_INTO\\_A\\_BIOMEDICAL\\_ENGINEERING\\_RESEARCH\\_EXPERIENCE\\_FOR\\_UNDERGRADUATES](https://www.researchgate.net/publication/264824873_AC_2011-2272_A_STUDENT-CENTERED_COURSE_FOR_INTEGRATION_OF_ETHICS_INTO_A_BIOMEDICAL_ENGINEERING_RESEARCH_EXPERIENCE_FOR_UNDERGRADUATES)

Cet article porte sur une formation d'été en recherche, d'une durée de 10 semaines, offerte au premier cycle en génie biomédical au Illinois Institute of Technology, formation qui inclut une réflexion éthique. Offerte de 2006 à 2010, elle a permis aux étudiantes et étudiants de cerner et d'analyser différentes questions en éthique de la recherche et en conduite responsable : la propriété intellectuelle, les conflits d'intérêts,

la relation entre l'étudiant ou l'étudiante et sa directrice ou son directeur, la falsification des données, etc. En questionnant les personnes qui ont suivi la formation, les auteurs ont constaté une amélioration marquée de leurs compétences et de leur jugement critique, même si elles éprouvaient souvent de la difficulté à décrire la situation problématique sans prendre parti. Ils suggèrent que cette formation devienne un cours régulier dans le cadre des programmes de premier cycle, de manière à enrichir et approfondir la réflexion. En appendice, ils proposent des cas de manquements éthiques et des questions à poser aux étudiantes et étudiants pour susciter la discussion.

Dragon, J. et Benoît, M. (2017). La protection du sujet humain dans le passage de l'EPTC 1 à 2 : une étude de cas du recours aux données secondaires et au consentement implicite en formation clinique. *Revue Gouvernance*, 14(1), 43-65.  
<https://doi.org/10.7202/1040636ar>

Cette étude porte sur les demandes éthiques produites par des finissantes et finissants dans un programme de santé offert par plusieurs universités en Ontario. Ces étudiantes et étudiants avaient reçu une formation en recherche dans un milieu professionnel et étaient dirigés par des chercheuses et chercheurs universitaires. L'analyse de 78 dossiers a permis d'identifier les problèmes rencontrés dans la mise en application des règles éthiques de l'*Énoncé de politique des trois conseils* (EPTC 1 et 2). Plusieurs manquements aux normes éthiques ont été observés, particulièrement en ce qui concerne l'utilisation des données secondaires et l'absence de consentement explicite.

Foot, H. C. (2006). Debating point: student research and ethics. *Psychology Teaching Review*, 12(1), 82-86.  
<https://eric.ed.gov/?id=EJ876472>

Cet article d'opinion réitère l'importance d'évaluer l'éthique des activités de recherche étudiantes pour s'assurer de protéger les intérêts et les droits des participantes et participants. Pour l'auteur, il n'y a pas lieu d'accepter des standards éthiques moins stricts lorsque la chercheuse ou le chercheur est étudiante ou étudiant. En fait, il faut examiner encore plus attentivement les projets de recherche menés par les étudiantes et étudiants de deuxième et de troisième cycle que ceux des chercheuses ou chercheurs, car les étudiantes et étudiants sont en situation d'apprentissage. La superviseure ou le superviseur a la responsabilité de s'assurer, voire de garantir que la méthodologie choisie par l'étudiante ou l'étudiant s'avère éthique et scientifiquement solide, d'approuver sa collecte de données et de l'aider à préparer sa demande auprès d'un comité d'éthique de la recherche. De plus, les activités pratiques menées dans le cadre de cours et impliquant une collecte de données auprès d'êtres humains, doivent également répondre à des standards éthiques rigoureux. Au Département de psychologie de la Strathclyde University, en Écosse, les professeures et professeurs présentent une demande d'approbation au comité d'éthique. Celle-ci détaille la gamme d'exercices et les méthodologies qu'ils utiliseront en classe à des fins d'enseignement et de travaux. Ce protocole, qui précise aussi les procédures et les types de problématiques dont on se sert dans le cours, est valide pour trois ans. Il permet d'éviter que chaque étudiante ou étudiant remplisse un formulaire de demande d'approbation éthique, ce qui diminue, par le fait même, la charge de travail des comités d'éthique de la recherche.

Hastings, A., Stockley, D., Kinderman, L. et Egan, R. (2016). Graduate student research in the classroom: Understanding the role of research ethics. *College Student Journal*, 50(3), 361-369.

Cet article d'opinion montre que les étudiantes et étudiants de deuxième et de troisième cycle ont tout avantage à profiter de l'enseignement qu'ils prodiguent aux étudiantes et étudiants du baccalauréat pour mener une recherche dans le cadre du Scholarship of Teaching and Learning (SoTL), en collectant des données empiriques pour améliorer leurs pratiques pédagogiques et favoriser l'innovation. Le SoTL a l'avantage de réconcilier la recherche et l'enseignement, deux tâches qui s'affrontent souvent dans le milieu universitaire. Pour les auteurs, une bonne connaissance en éthique de la recherche s'avère nécessaire pour tous ces étudiantes et étudiants, et ces apprentissages devraient être faits le plus tôt possible, particulièrement dans le cadre du SoTL. Ils recommandent le didacticiel *FER* pour faciliter la compréhension de *l'Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains (EPTC 2)*. Ils notent d'ailleurs que 80,3 % des répondantes et répondants qui ont suivi la formation en ligne la recommandent aussi.

Mabrouk, P. A. (2013). An investigation of the evolution of high school and undergraduates researchers' understanding of key science ethics concepts. *Journal of College Science Teaching*, 43(2), 91-99. [http://digital.nsta.org/publication/?i=178478&article\\_id=1528197&view=articleBrowser&ver=html5](http://digital.nsta.org/publication/?i=178478&article_id=1528197&view=articleBrowser&ver=html5)

Cette étude porte sur les réponses d'étudiantes et étudiants américains du secondaire et du premier cycle universitaire qui ont participé à un programme de formation consacré à la recherche scientifique durant les étés 2010 et 2011. Au cours d'un séminaire de 90 minutes, ils ont effectué des analyses de cas comprenant des dilemmes en éthique et en conduite responsable en recherche. On les a ensuite interrogés à trois reprises pour évaluer leur compréhension de concepts-clés en éthique des sciences et vérifier si celle-ci avait évolué. À la suite du séminaire, la plupart semblaient bien saisir les problèmes liés au traitement des données, mais moins la sécurité dans le laboratoire, la confidentialité, la propriété intellectuelle et la paternité. Les deux premiers enjeux ont été mieux compris deux semaines plus tard; cependant, la propriété intellectuelle et la paternité restaient confuses à la fin du programme de formation. À la lumière de ces résultats, l'auteure constate qu'une formation courte en éthique n'est pas l'idéal pour fournir aux étudiantes et étudiants les connaissances et les outils dont ils ont besoin. Elle suggère que des discussions, des analyses de cas et des exercices pratiques aient lieu périodiquement pendant leur formation universitaire. Une formation en éthique et en conduite responsable est d'ailleurs obligatoire pour les professeurs et professeures, étudiantes et étudiants universitaires américains depuis 2010 pour les recherches financées par la National Science Foundation et le National Institute of Health.

Munung, N. S., Tangwa, G. B., Chi, P. C., Vidal, L. et Ouwe-Missi-Oukem-Boyer, O. (2012). Are students kidding with health research ethics? The case of HIV/AIDS research in Cameroon. *BMC Medical Ethics*, 13(12). <https://bmcmethics.biomedcentral.com/articles/10.1186/1472-6939-13-12>

Cette étude, basée sur une analyse de 174 recherches rédigées entre 1989 et 2010, montre que les étudiantes et étudiants camerounais qui rédigent des thèses consacrées au VIH/SIDA ne prennent pas les questions éthiques au sérieux. Ainsi, à peine 10 % d'entre eux ont mentionné avoir préalablement obtenu une approbation par un comité d'éthique avant de collecter des données auprès d'êtres humains.

Le consentement éclairé n'a été reçu que pour 48 % des thèses examinées. Les personnes atteintes du VIH ou du SIDA font pourtant partie d'un groupe vulnérable et des mesures de protection adéquates doivent être mises en place quand une chercheuse ou un chercheur les recrute comme participantes et participants. Les auteures et auteurs recommandent qu'une formation en éthique de la recherche soit intégrée aux programmes universitaires en santé des universités camerounaises, afin que la prochaine génération de scientifiques soit davantage conscientisée à ces enjeux. Les chercheuses et chercheurs chevronnés comme les débutantes et débutants bénéficieraient aussi d'une formation continue en éthique de la recherche. De plus, les universités devraient obliger les étudiantes et étudiants à joindre l'approbation éthique obtenue auprès d'un comité d'éthique au moment de déposer leurs thèses et autres travaux de recherche.

Rich, M. (2013). Everyday ethics for student research projects. *European Conference on Research Methodology for Business and Management Studies*, 327-XIII.

L'auteur de ce texte d'opinion trouve paradoxal que les comités d'éthique de la recherche évaluent principalement les recherches que mènent les professeurs et les professeurs auprès d'êtres humains, plutôt que les recherches menées par les étudiantes et étudiants. En effet, les comités tendent à déléguer l'évaluation éthique des activités de recherche étudiantes aux titulaires de cours ou à en faire une évaluation simplifiée, puisqu'elles sont souvent à petite échelle et à risque minimal. Il propose de renverser la tendance pour accorder plus de temps et d'attention aux projets de recherche menés par les étudiantes et étudiants, puisque ces derniers sont moins qualifiés que les chercheuses et chercheurs pour exercer un jugement éthique. Après avoir observé des manquements éthiques de la part d'étudiantes et d'étudiants du baccalauréat du Cass Business School de Londres, l'auteur réitère l'importance d'enseigner des notions éthiques et d'offrir du soutien sur ce plan dans les programmes de premier cycle universitaire. Pour ce faire, il suggère d'examiner, en classe, des études de cas comportant des manquements éthiques et de fournir de l'encadrement tout au long du processus d'élaboration des projets de recherche menés par les étudiantes et étudiants.

Richman, K.A. et Alexander, L.B. (2006). Ethics and research with undergraduates. *Ethics and Education*, 1(2), 163-175. <https://doi.org/10.1080/17449640600950782>

Cet article propose une caractérisation de la recherche réalisée par (et auprès) des étudiantes et étudiants de premier cycle dans les collèges privés américains. Les auteurs décrivent le contexte dans lequel se pratiquent l'enseignement et la recherche ainsi que les défis qui en découlent sur le plan de l'éthique et de la conduite responsable en recherche, autant dans les cas où les étudiantes et étudiants participent à titre de « sujets » que d'« auxiliaires ». Ils s'intéressent notamment à la difficulté d'évaluer le risque et aux difficultés rencontrées par les comités d'éthique des collèges privés lorsque vient le temps d'évaluer ce type de projets. Ils recommandent d'amorcer tôt dans les cursus, et dans la formation aux méthodologies de la recherche, une pratique de l'éthique en recherche.

Song, S., Choi, K. et Rhee, H. (2010). Science and engineering major students' perception of research ethics and education. *KEDI Journal of Educational Policy*, 7(1).

Cet article expose les résultats d'une enquête menée auprès d'étudiantes et étudiants coréens sur l'éthique en science et technologie.

La question de l'éthique y est abordée dans le sens très large de la morale et des enjeux posés par l'avancement de la science, de l'intégrité scientifique et de la conduite responsable en recherche. Le questionnaire utilisé lors de l'enquête compte trois volets : la formation reçue sur l'éthique en science et technologie, les opinions quant à la formation sur l'éthique en science et technologie, et la perception de l'éthique en recherche.

St-Denis, K. (2017). Comment enseigner l'éthique professionnelle et l'éthique de la recherche. *Pédagogie collégiale*, 30(3), 9-13.

<https://educ.info/xmlui/handle/11515/37433>

Dans cet article, l'auteure décrit une activité pédagogique qu'elle a développée dans un cours d'éthique et politique propre au programme de sciences humaines, dans laquelle elle présente aux étudiantes et étudiants un dilemme en éthique de la recherche. Puisque ce cours de philosophie est habituellement situé en fin de parcours collégial, les étudiantes et étudiants en sciences humaines inscrits ont déjà suivi des cours de méthodologie qui leur ont permis d'acquérir des bases pour juger de la valeur scientifique d'une information. En effet, leur corpus disciplinaire offre rarement l'occasion d'aborder les principes éthiques à respecter lors de la réalisation et de l'utilisation de recherches scientifiques. Les étudiantes et étudiants ont été amenés à lire les principaux codes normatifs en éthique de la recherche, puis à imaginer, analyser et résoudre un dilemme en éthique de la recherche, au cours duquel ils devaient se positionner en tant que chercheuses ou chercheurs. L'auteure rapporte que cette approche a semblé favoriser le développement des compétences professionnelles des étudiantes et étudiants et, surtout, intensifier leur motivation et leur implication pour le troisième cours de philosophie obligatoire.

Séguin, M. (2020). Enseigner l'éthique de la recherche qualitative en sociologie : Réflexions sur quelques dilemmes pédagogiques et déontologiques. *Sociologie et sociétés*, 52(1), 189-211. <https://doi.org/10.7202/1076727ar>

Dans cet article, l'auteur partage son expérience d'enseignement de l'éthique de la recherche à des étudiantes et étudiants de première année inscrits au baccalauréat en sociologie à l'Université de Montréal. Ainsi, l'auteur a exploré différentes façons d'enseigner l'éthique de la recherche avec comme double objectif de faciliter l'apprentissage d'une réflexivité éthique et de s'assurer que cet apprentissage favorise tout autant la sécurité des étudiantes et étudiants que celle des participantes et participants. Il a opté pour une stratégie expérientielle, l'activité centrale de son cours étant la construction graduelle, en équipe de trois ou quatre, d'un projet de recherche qualitative. L'article présente des exemples de projets réalisés et des difficultés éthiques rencontrées. L'auteur conclut avec quatre recommandations, sous forme de pistes pédagogiques, pour favoriser l'enseignement de l'éthique lors d'une recherche terrain. La première recommandation est de recourir à une approche professionnalisante de la formation aux méthodes qualitatives, notamment en utilisant une stratégie expérientielle comme celle du projet de recherche. La seconde suggère d'opter pour une éthique pratique plutôt que procédurale, ce qui implique que la chercheuse ou le chercheur fasse constamment le point sur ses actions et son rôle dans le processus de recherche. Dans le cadre d'un cours, il s'agira d'amener les étudiantes et étudiants à réfléchir à différents dilemmes éthiques tout au long de leur projet de recherche et à en discuter. La troisième propose que les projets de recherche ne soient pas évalués par un comité d'éthique institutionnel. Une des raisons évoquées est que l'absence de certificat d'éthique devrait accroître la vigilance des étudiantes et étudiants et de leur enseignante ou enseignant, et amener ceux-ci à se préoccuper de l'éthique tout au long du processus de recherche. Enfin, la dernière recommandation consiste à inciter les étudiantes et étudiants à mener une enquête dans un milieu qui leur est socialement proche, afin qu'ils soient plus aptes à juger des conséquences de leur présence et de leurs actes, ce qui permettrait de limiter les risques encourus par les participantes et participants.

Todorov, N. (2021). Research ethics should be taught as part of NSW higher school certificate curriculum. *Research Ethics*, 17(1), 66-72. [https://www.researchgate.net/publication/341496041\\_Research\\_ethics\\_should\\_be\\_taught\\_as\\_part\\_of\\_the\\_NSW\\_Higher\\_School\\_Certificate\\_curriculum](https://www.researchgate.net/publication/341496041_Research_ethics_should_be_taught_as_part_of_the_NSW_Higher_School_Certificate_curriculum)

L'auteure de ce texte d'opinion est convaincue que les cours du Higher School Certificate (HSC) du district australien de New South Wales (NSW) devraient inclure une formation en éthique de la recherche. En effet, dans le cadre de leurs études, les finissantes et finissants du secondaire ont à mener un projet de recherche impliquant une collecte de données auprès de participantes ou participants humains, ce qui a l'avantage de développer leur capacité d'analyse et leur esprit critique et de les préparer à leurs futurs rôles de citoyenne ou de citoyen. Pour Todorov, il s'avère essentiel que les jeunes comprennent les notions de consentement éclairé, de droit de retrait, de confidentialité et d'anonymisation des données. Plutôt que d'interdire la recherche portant sur des sujets controversés, il est préférable, selon elle, de rendre obligatoire la signature d'un formulaire de consentement et d'y inclure une liste de ressources disponibles en cas de malaises. Elle croit aussi que les enseignantes et enseignants devraient recevoir des lignes directrices pour les aider à évaluer les projets de recherche des étudiantes et étudiants.

Valdes, D., Jaramillo Giraldo, E., Ferrer, J. et Frey, W. (2009). Case analysis: A tool for teaching research ethics in science and engineering for graduate students. *Engineering Library Division Papers*. <https://peer.asee.org/5729>

Cet article porte sur une formation offerte aux deuxième et troisième cycles en sciences et en génie de l'Université de Porto Rico, et consacrée à l'éthique et à la conduite responsable en recherche. La formation GERESE (Graduate Education in Research Ethics for Scientists and Engineers) comprend des ateliers consacrés à la délibération morale et propose des analyses de cas de manquements éthiques. En fin de parcours, les étudiantes et étudiants présentent à leurs collègues l'analyse d'un cas à l'aide d'une affiche scientifique. Pour ce faire, les auteurs proposent une méthode de délibération morale qui comprend : l'identification des faits, des situations problématiques et des pistes d'action possibles, l'analyse des dilemmes moraux et des conséquences potentielles, l'établissement d'une hiérarchie des valeurs liées aux situations moralement problématiques, et enfin, la justification des choix. En questionnant les étudiantes et étudiants qui avaient suivi la formation, les auteurs ont constaté une amélioration marquée de leurs compétences et de leur jugement moral et critique.

Winder, B., Brunsdon, V. et Farnsworth, B. (2007). Student research and ethics: contributing to the debate. *Psychology Teaching Review*, 13(1), 48-50. <https://eric.ed.gov/?id=EJ876477>

Cet article d'opinion propose une réflexion sur ce qui est éthiquement acceptable dans le cadre de travaux de recherche réalisés par des étudiantes et étudiants du premier cycle universitaire, tout en commentant l'article de Hugh Foot (2006) consacré à la recherche étudiante. Les auteurs conviennent avec Foot qu'il n'y a pas lieu d'accepter une éthique moins stricte lorsque la chercheuse ou le chercheur est étudiante ou étudiant, et qu'il faut même accorder plus d'attention aux projets de recherche menés par des étudiantes ou étudiants, car ceux-ci sont en situation d'apprentissage. Ils constatent que ces derniers sont souvent attirés par des domaines de recherche sensationnels ancrés dans l'actualité et, bien que les auteurs répugnent à restreindre la liberté des étudiantes ou étudiants

de choisir leurs sujets de recherche, ils mentionnent qu'il faut être conscient des problèmes potentiels que cela implique. Au Département de psychologie de la Nottingham Trent University, en Angleterre, les projets de recherches menés auprès d'êtres humains par les étudiantes ou étudiants sont d'abord évalués par la superviseure ou le superviseur, puis révisés par le comité d'éthique de la recherche (Ethics and Risk Committee). Les professeures ou professeurs soumettent également au comité d'éthique les grandes lignes des travaux pratiques de recherche qu'ils comptent faire réaliser dans le cadre de leurs cours. Le comité d'éthique leur délègue ensuite l'évaluation des particularités de chaque projet étudiant.

### Textes fondamentaux en éthique de la recherche

Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador - APNQL (2014). *Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador*. <https://eduq.info/xmlui/handle/11515/38165>

Ce guide permet de réglementer et d'encadrer les activités de recherche qui se déroulent sur le territoire des Premières Nations ou auprès de leur peuple respectif. Il propose un cadre éthique pour que la recherche se développe en respectant le contexte et les valeurs des Premières Nations. Il met de l'avant trois valeurs fondamentales pour la mise en œuvre d'une recherche dite collaborative entre une Première Nation et des chercheuses ou chercheurs : le respect, l'équité et la réciprocité. Ce protocole est d'abord destiné aux personnes et communautés des Premières Nations sollicitées pour participer à une recherche ou qui souhaiteraient réaliser leurs propres recherches. La communauté scientifique est invitée à tenir compte de ce guide au même titre que des protocoles, lignes directrices et autres documents en usage dans les institutions de recherche, notamment l'*Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains (EPTC 2)*.

Association médicale mondiale (2013). *Déclaration d'Helsinki de l'AMM – Principes éthiques applicables à la recherche médicale impliquant des êtres humains*. <https://www.wma.net/fr/policies-post/declaration-dhelsinki-de-lamm-principes-ethiques-applicables-a-la-recherche-medicale-impliquant-des-etres-humains/>

La déclaration d'Helsinki se veut « un énoncé de principes éthiques applicables à la recherche médicale impliquant des êtres humains, y compris la recherche sur du matériel biologique humain et sur des données identifiables ». Les normes éthiques énoncées garantissant le respect des êtres humains, il s'ensuit que l'évaluation des risques et des bénéfices pour les participantes et participants, la rédaction d'un protocole de recherche tenant compte d'enjeux éthiques et l'importance des comités d'éthique de la recherche y sont mises de l'avant. L'Association médicale mondiale (AMM), lors de son assemblée annuelle de 1964, a reconnu les limites du code de Nuremberg et adopté la déclaration d'Helsinki. Celle-ci a été enrichie et révisée à Tokyo (Japon) en 1975, à Venise (Italie) en 1983, à Hong-Kong en 1989, à Somerset West (Afrique du Sud) en 1996, à Édimbourg (Écosse) en 2000, à Séoul (Corée) en 2008 et à Fortaleza (Brésil) en 2013.

Association pour la recherche au collégial (2024). *Principaux textes normatifs en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains dans le domaine des sciences sociales et humaines*, 2<sup>e</sup> édition. <https://eduq.info/xmlui/handle/11515/39461>

Ce guide présente une liste des principaux textes normatifs reconnus à l'échelle internationale, canadienne et québécoise en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains en sciences sociales et humaines. Il s'agit des normes, des principes et des valeurs à connaître

pour améliorer sa pratique quant à la protection des participantes et participants humains lors d'une recherche ou de l'évaluation des projets de recherche par les comités d'éthique.

Bayle, F. (1950, trad. française). Code de Nuremberg - Extrait du jugement du TMA, Nuremberg, 1947 (trad. française). *Croix gammée contre caducée : Les expériences humaines en Allemagne pendant la Deuxième Guerre mondiale*. Neustad, Ontario : Commission scientifique des crimes de guerre. [http://www.frqs.gouv.qc.ca/documents/10191/186011/Code\\_Nuremberg\\_1947.pdf/d29861b8-30a7-456e-9a83-508f14f4e6d5](http://www.frqs.gouv.qc.ca/documents/10191/186011/Code_Nuremberg_1947.pdf/d29861b8-30a7-456e-9a83-508f14f4e6d5)

Le *Code de Nuremberg* a été rédigé à la suite des débats éthiques entraînés par la découverte des atrocités commises par les nazis dans les camps de concentration au nom de « la recherche médicale » et du tribunal militaire international de Nuremberg qui a suivi. Pour éviter la répétition de telles horreurs, les principes éthiques adoptés ont servi de référence à la rédaction de nombreux documents consacrés à l'éthique au XX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, le consentement éclairé devient le préalable absolu à la recherche impliquant des êtres humains, d'où découlent les principes du choix de se retirer d'une expérience pour les participantes et participants, et la nécessité de la chercheuse ou du chercheur d'interrompre l'expérience dans le cas où celle-ci « pourrait entraîner des blessures, l'invalidité ou la mort pour le sujet expérimental ».

Commission nationale pour la protection des sujets humains dans le cadre de la recherche biomédicale et behavioriste (1979). *Rapport Belmont : principes éthiques et directives concernant la protection des sujets humains dans le cadre de la recherche*. [https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2021/04/rapport\\_belmont\\_1974.pdf](https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2021/04/rapport_belmont_1974.pdf)

Le ministère de la Santé, de l'Éducation et des Services sociaux américain (Department of Health, Education and Welfare) a publié, le 18 avril 1979, ce document connu sous le nom du rapport Belmont, en référence au centre de conférence où il a été élaboré. Le rapport Belmont établit les principes éthiques pour quiconque fait de la recherche impliquant des participants humains : le respect des personnes, la préoccupation pour le bien-être et la justice. Il indique également les domaines d'application de ces principes : le consentement libre et éclairé et l'absence de duperie, l'évaluation des risques et des avantages pour les participantes et participants, ainsi que le principe de justice, qui repose sur une sélection équitable de ces derniers. Ces principes sont à la base de la pratique actuelle des comités d'éthique de la recherche (CER). C'est à la suite de manquements éthiques troublants constatés lors d'expériences médicales que la Commission nationale pour la protection des sujets humains dans le cadre de la recherche biomédicale et behavioriste a énoncé des règles en matière de protection des participantes ou participants humains et a proposé des lignes directrices pour contribuer à résoudre les problèmes éthiques qui surviennent en recherche.

Conseil de recherches en sciences humaines, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Instituts de recherche en santé du Canada (2022). *Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains (EPTC 2)*. [https://ethics.gc.ca/fra/policy-politique\\_tcps2-eptc2\\_2022.html](https://ethics.gc.ca/fra/policy-politique_tcps2-eptc2_2022.html)

L'EPTC 2 (2022) est une politique commune aux trois organismes de recherche fédéraux du Canada qui vise à promouvoir la conduite

éthique de la recherche avec des êtres humains. Fondée sur des normes éthiques reconnues à l'échelle internationale, elle s'articule autour d'une valeur fondamentale, soit le respect de la dignité humaine, qui implique que la recherche avec des êtres humains doit être menée de manière à respecter la valeur intrinsèque de chacune et chacun, avec tout le respect et tous les égards qu'ils méritent. Elle sert à guider la façon dont les chercheuses et chercheurs canadiens effectuent leurs travaux avec des êtres humains, mais aussi le travail et la constitution des comités d'éthique de la recherche (CER). Les articles 2.1 et 6.12 abordent l'évaluation éthique des activités de recherche menées dans le cadre d'un cours.

Femmes autochtones du Québec Inc. (2012). *Lignes directrices en matière de recherches sur les femmes autochtones*.

[http://www.faq-qnw.org/wp-content/uploads/2016/11/FAQ-2012-Lignes\\_directrices\\_recherche.pdf](http://www.faq-qnw.org/wp-content/uploads/2016/11/FAQ-2012-Lignes_directrices_recherche.pdf)

Ce document propose une mise en contexte de la recherche impliquant les peuples autochtones et plus particulièrement celle qui concerne les femmes autochtones. Des lignes directrices sont proposées afin de permettre l'établissement d'une relation égalitaire, transparente et mutuellement respectueuse entre les femmes autochtones et les chercheuses ou chercheurs. Le document propose aussi un aperçu d'outils existants ainsi que des principes (tels que les principes PCAP – propriété, contrôle, accès et possession des informations) et des modalités (étapes de recherche et méthodologie) devant être respectées. Enfin, une liste de vérifications à effectuer lors de l'analyse d'un projet de recherche ainsi que des références bibliographiques complètent le document, qui se veut à la fois évolutif et inclusif.

Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (2002). *Orientation du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture – Éthique de la recherche sociale : consentement libre et éclairé, confidentialité et vie privée*.

[https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2021/04/orientations\\_fqrsq\\_consentement\\_confidentialite\\_2002.pdf](https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2021/04/orientations_fqrsq_consentement_confidentialite_2002.pdf)

Ce document présente les orientations du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) concernant l'éthique en recherche sociale, plus particulièrement les enjeux de confidentialité et du consentement libre et éclairé. Il a été élaboré pour sensibiliser la communauté scientifique québécoise à l'importance des enjeux éthiques et pour fournir des repères aux membres des comités d'éthique. Un tableau synoptique présente les lois, les normes obligatoires (liées à l'EPTC 2) ainsi que les normes supplétives (orientations du FRQSC) qui s'appliquent en matière de consentement libre et éclairé. Ce tableau est suivi d'une présentation des règles dont il faut tenir compte, pour chacun des niveaux, ainsi que des extraits du Code civil du Québec, de la Charte des droits et libertés de la personne, du Code des professions, etc. Des situations fictives sous forme de vignettes et des exemples de formulaires de consentement complètent le tout.

Fortin, M. F. et Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : Méthodes quantitatives et qualitatives*. Chenelière éducation.

Cet ouvrage est un outil de référence qui présente une introduction aux principales caractéristiques de la méthode de recherche scientifique utilisée dans les diverses disciplines. Le chapitre 9, consacré à l'éthique, présente les principes et les pratiques de bonne conduite dans la planification et l'implantation de la recherche. Il se base notamment sur l'*Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains 2* (2014). Comme il s'agit d'un ouvrage pédagogique, on y trouve des questions pour susciter la réflexion et des exercices de révision.

Hobeila, S. (2018). L'éthique de la recherche. Dans T. Karsenti et L. Savoie-Zajc (dir.), *La recherche en éducation* (4<sup>e</sup> éd., p. 51-83). Les presses de l'Université de Montréal.

Cet ouvrage de référence constitue une introduction aux méthodes de recherche en éducation. Le chapitre 2, consacré à l'éthique de la recherche, est une introduction aux principes éthiques fondamentaux qui guident la recherche avec des participants humains, c'est-à-dire le respect de la personne, la préoccupation pour le bien-être et la justice. Il comprend aussi trois exemples permettant de réfléchir aux enjeux de l'éthique sur le terrain.

Méthot, N. et coll. (2024). *Conduite responsable et éthique de la recherche collégiale, le guide*, 2<sup>e</sup> édition. La Cité, Association pour la recherche au collégial. Également disponible en ligne : <https://eduq.info/xmlui/handle/11515/39462>

Ce guide comprend six sections : sur la recherche, sur les points saillants de l'Entente sur l'administration des subventions et des bourses des organismes [Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, Conseil de recherches en sciences humaines et Instituts de recherche en santé du Canada] par les établissements de recherche, sur la conduite responsable de la recherche et sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains, en plus de quelques autres ressources pertinentes et de la liste complète des références comprises dans l'ouvrage. On y trouve en annexe une proposition des éléments essentiels pour la rédaction d'une politique de la conduite responsable ou de celle de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ainsi qu'un lexique et une liste des principaux sigles en ces matières. Le guide est accompagné d'un didacticiel qui a le même nom. Ces ouvrages visent à démystifier les principes importants en matière de recherche collégiale, de conduite responsable de la recherche et d'éthique de la recherche avec des êtres humains. Ils ont aussi pour objectif de permettre à leurs utilisatrices et utilisateurs de mieux comprendre leurs rôles et responsabilités en ces matières, qu'il s'agisse des établissements d'enseignement collégial, des administratrices et administrateurs de la recherche au sein des établissements, des chercheuses et chercheurs de collèges, ou encore, des étudiantes et étudiants qui s'initient à la recherche.

Nations unies, Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (1966). *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*. <https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/ccpr.aspx>

Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, adopté par l'Assemblée générale des Nations unies à New York le 16 décembre 1966, protège les droits fondamentaux des êtres humains de toute ingérence de l'État : droit à la vie, à la liberté et à la protection de la vie privée, liberté de pensée, de conscience et de religion, liberté d'expression, interdiction de la torture, de l'esclavage et du travail forcé, etc. Après sa ratification par 35 États, dont le Canada, le Pacte, en principe applicable par les États signataires, entre en vigueur le 23 mars 1976. L'article 7 précise : « Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou des traitements cruels, inhumains ou dégradants; en particulier, il est interdit de soumettre une personne sans son consentement à une expérience médicale ou scientifique. »

Payen, J.-L. (2003). Les grands principes éthiques au XX<sup>e</sup> siècle (II) : De la circulaire de Weimar à la loi Huret. *La Revue du praticien*, 53, 1965-1969. [http://solr.gmsante.fr/RDP/2003/17/RDP\\_2003\\_17\\_1965.pdf](http://solr.gmsante.fr/RDP/2003/17/RDP_2003_17_1965.pdf)

L'auteur trace un portrait du contexte historique (les expérimentations médicales pratiquées par les nazis dans les camps de concentration)

qui a mené à l'adoption de principes de base en éthique de la recherche avec des êtres humains, soit le consentement volontaire, la liberté de se retirer en tout temps d'une recherche, le principe du rapport risques/bénéfices et l'obligation d'avoir une recherche basée sur des principes scientifiques (code de Nuremberg – 1947). Il repère également les différentes notions éthiques qui sont apparues graduellement dans les accords internationaux (déclaration d'Helsinki - 1964, déclaration de Manille - 1981, loi Huriet - 1988) : les comités d'éthique de la recherche, le rapport contraintes/bénéfices, le respect de la vie privée, la confidentialité des données, le consentement libre et éclairé. Comme l'explique l'auteur, à partir de la fin des années 1980, « un tournant majeur s'amorce, correspondant au passage des contraintes éthiques d'un ordre purement individuel : moral, éthique ou spirituel à un ordre politico-juridique induit par l'intervention du législateur ».

### Formations en éthique de la recherche

Family Health International (FHI) (2009). *Programme de formation sur l'éthique de la recherche*. <https://www.fhi360.org/sites/all/libraries/webpages/fhi-retc2/index.html>

Cette formation, destinée aux chercheuses et chercheurs et aux membres des comités d'éthique de la recherche, vise à les aider à se renseigner sur le développement et la philosophie de l'éthique et à découvrir comment les principes éthiques peuvent être appliqués de manière pratique. On y traite des principales notions généralement considérées en éthique de la recherche. Une section destinée à la notion de « participation des communautés » au processus de recherche enrichit la compréhension de l'application des grands principes de respect des personnes, de préoccupation pour le bien-être et de justice. Le matériel comprend une dizaine d'études de cas traitant de différentes questions dont, notamment, la participation des mineurs, la participation des communautés, le consentement, ainsi que des ressources pour approfondir les notions (bibliographie, hyperliens, etc.). Le matériel a été développé aux États-Unis en 2009; certains ajustements à la réalité canadienne pourraient s'avérer nécessaires. La formation en ligne est proposée en deux formats, « autodidacte » et « présentateur »; un document PDF (444 p.) peut aussi être téléchargé.

Family Health International (FHI) (2005). *Programme de formation sur l'éthique de la recherche destiné aux représentants communautaires*. <https://www.fhi360.org/sites/default/files/webpages/fr/RETC-CR/fr/RH/Training/trainmat/ethicscurr/RETCCFR/index.htm>

Cette formation est destinée aux intervenants d'organisations communautaires souvent appelés à collaborer à des projets de recherche sur des questions de santé. Elle vise à leur permettre de mieux situer leurs rôles et leurs responsabilités afin qu'ils puissent s'exprimer avec davantage d'assurance avant, pendant et après le déroulement des travaux de recherche. Le contenu traite des principales notions en éthique de la recherche, et on aborde aussi la notion de « participation de la communauté » et de « rumeurs ». L'ensemble du matériel, développé aux États-Unis et proposant différentes études de cas, est offert en français, anglais, espagnol et portugais. Il comprend une médiagraphie, quelques suggestions d'exercices et des exemples de matériel à utiliser, comme un formulaire de consentement. La formation est proposée en deux formats : « autodidacte » et « présentateur »; ce dernier format propose un canevas de formation qui peut être utilisé pour l'animation d'un groupe. La page Aide précise les durées estimées et les démarches à suivre pour obtenir un certificat. Le matériel date de 2005; toutefois, l'organisation semble toujours active. Une formation destinée aux chercheuses et chercheurs est aussi disponible.

Groupe consultatif interorganisme en éthique de la recherche (2022). *Le didacticiel EPTC 2 : formation en éthique de la recherche (FER)*. <https://eptc2fer.ca/welcome>

Ce didacticiel présente une introduction à l'EPTC 2 et peut servir de formation de base en éthique de la recherche. Cette formation, qu'on peut suivre à son propre rythme, présente du contenu sous une variété de formes, avec des exercices interactifs et des exemples issus de plusieurs disciplines. Il est principalement destiné aux chercheuses et chercheurs, et en deuxième lieu, aux membres de comités d'éthique de la recherche du Canada. Le didacticiel comprend huit modules examinant les indications présentées par l'EPTC 2 qui sont pertinentes à toute recherche, quelles que soient la discipline ou les méthodes en cause. Les personnes qui ont complété l'ensemble du didacticiel peuvent recevoir un certificat par courriel. De plus, les établissements qui souhaitent pouvoir vérifier si un de leurs membres (étudiante ou étudiant, employée ou employé, membre du corps professoral) a complété le Didacticiel EPTC 2 : FER peuvent demander un accès institutionnel au site Web.

Méthot, N. et coll. (2021). *Conduite responsable et éthique de la recherche collégiale, le didacticiel*. La Cité, Association pour la recherche au collégial. <https://view.genial.ly/5ecd13456e2b920db7d55e40>

Ce didacticiel comporte sept sections : la première présente des définitions sur la conduite responsable, la deuxième, des exemples de conflits d'intérêts, la troisième, une liste des responsabilités des chercheuses et chercheurs, la quatrième, des types de violations à la conduite responsable, la cinquième et la sixième, de l'information sur l'enquête ou l'investigation à mener en cas d'allégation de violation, et la septième, une liste des références sur lesquelles il s'appuie. Ce module de formation se veut un outil dynamique, que tout un chacun pourra consulter à son rythme, en fonction de sa compréhension de chacune des notions qui y sont exposées. Le didacticiel *Conduite responsable et éthique de la recherche collégiale* accompagne le guide ayant le même nom. Ces ouvrages visent à démystifier les principes importants en matière de recherche collégiale, de conduite responsable de la recherche et d'éthique de la recherche avec des êtres humains. Ils ont aussi pour objectif de permettre à leurs utilisatrices et utilisateurs de mieux comprendre leurs rôles et responsabilités en ces matières, qu'il s'agisse des établissements d'enseignement collégial, des administratrices et administrateurs de la recherche au sein des établissements, des chercheuses et chercheurs de collèges, ou encore, des étudiantes et étudiants qui s'initient à la recherche.

Organisation mondiale de la santé (2009-2020). *Programme de formation et des ressources pour l'évaluation éthique de la recherche*. <https://elearning.trree.org/>

Le projet *TRREE [Training and Resources in Research Ethics Evaluation]* est l'initiative d'un consortium de partenaires provenant des pays du Nord et du Sud qui proposent un programme de formation en ligne ainsi que des ressources consacrées à l'évaluation éthique de la recherche dans le domaine de la santé. L'accès aux modules d'enseignement et l'obtention de certificats sont gratuits, à l'exception du certificat du module BPC [*Good clinical practices*]. Basé sur les principes éthiques internationalement reconnus, ce programme aborde les problématiques et perspectives locales des pays à faible ou moyen revenu, notamment les pays d'Afrique. Il vise à renforcer les capacités d'évaluation éthique de la recherche dans les pays africains, européens ainsi que dans tout autre pays partenaire. Le matériel didactique, offert en français, en anglais, en allemand et en portugais, a été conçu à l'intention de toutes les personnes

engagées dans la recherche impliquant des êtres humains, notamment les médecins-investigateurs et autres chercheuses ou chercheurs, les étudiantes et étudiants et les comités d'éthique de la recherche. La formation se divise en sept modules, dont les trois premiers, plus généraux, portent sur une introduction à l'éthique de la recherche, l'évaluation éthique de la recherche et le consentement éclairé.

Santé et Services sociaux (2005; révisé en 2012). *Formation en éthique de la recherche*. <https://ethique.msss.gouv.qc.ca/didacticiel/>

Ce didacticiel propose une formation en éthique de la recherche avec des êtres humains dans le domaine de la santé et services sociaux. Il a été créé spécifiquement à l'intention des membres des comités d'éthique de la recherche et du personnel qui les soutient dans les établissements du réseau québécois de la santé et des services sociaux, mais peut aussi se révéler très utile pour les chercheuses et chercheurs. Il se base sur des textes nationaux et internationaux et porte une attention particulière au cadre normatif propre au Québec. Il comprend différents niveaux de formation et permet l'acquisition de connaissances, ainsi que la validation de la compréhension de celles-ci par une série de questions, de scénarios et de projets fictifs. Le didacticiel sera mis à jour pour tenir compte de l'évolution du cadre réglementaire.

### Lexiques en éthique de la recherche

Conseil de recherches en sciences humaines, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et Instituts de recherche en santé du Canada (2022). *Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*.

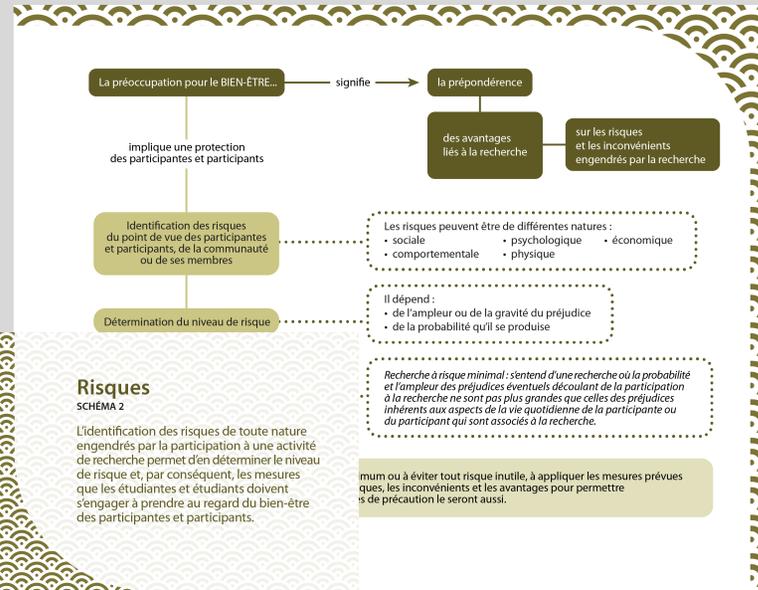
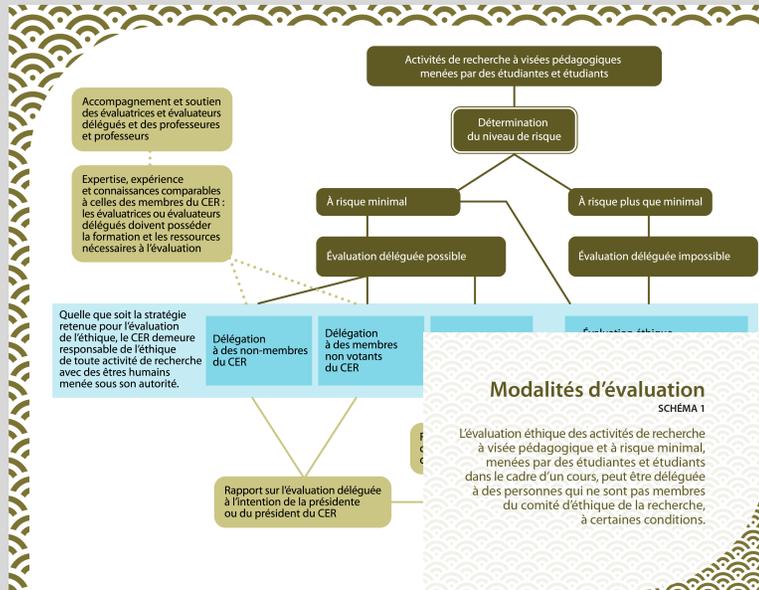
[<https://ethics.gc.ca/fra/documents/tcps2-2022-fr.pdf>]

Cette politique commune aux trois organismes de recherche fédéraux contient un glossaire qui définit les termes liés à l'éthique de la recherche avec des êtres humains présents dans le document.

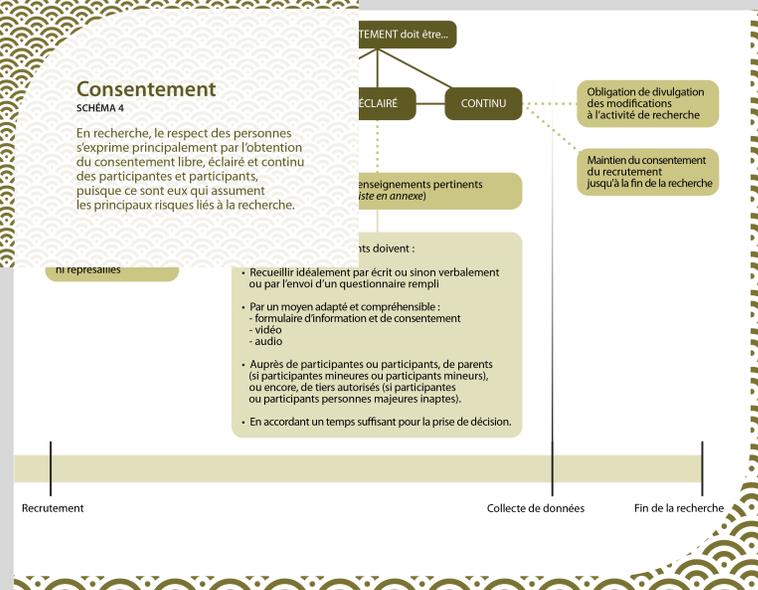
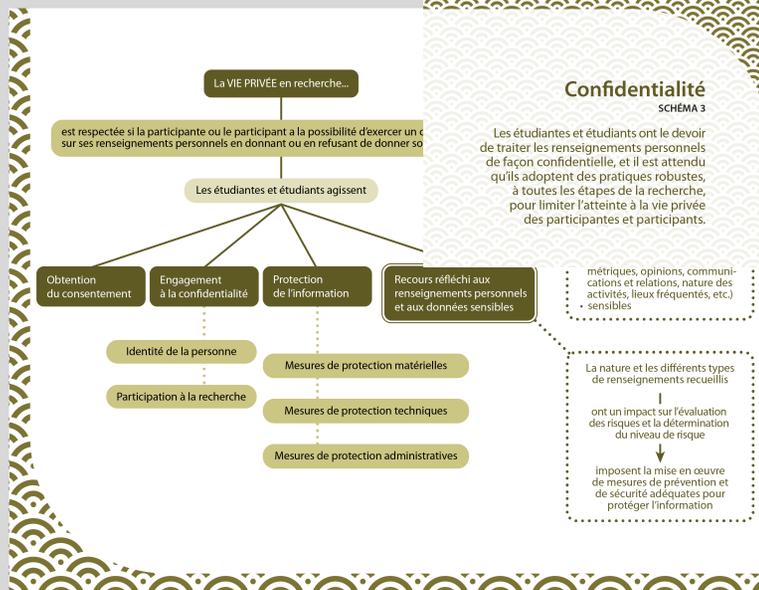
Méhot, N. et coll. (2024). *Conduite responsable et éthique de la recherche collégiale, le guide*, 2<sup>e</sup> édition. La Cité, Association pour la recherche au collégial. Également disponible en ligne : <https://eduq.info/xmlui/handle/11515/39462>

Ce guide comprend, en annexe, un lexique et une liste des principaux sigles en matière de recherche collégiale, de conduite responsable de la recherche et d'éthique de la recherche avec des êtres humains.

# Vue d'ensemble



## Aspects



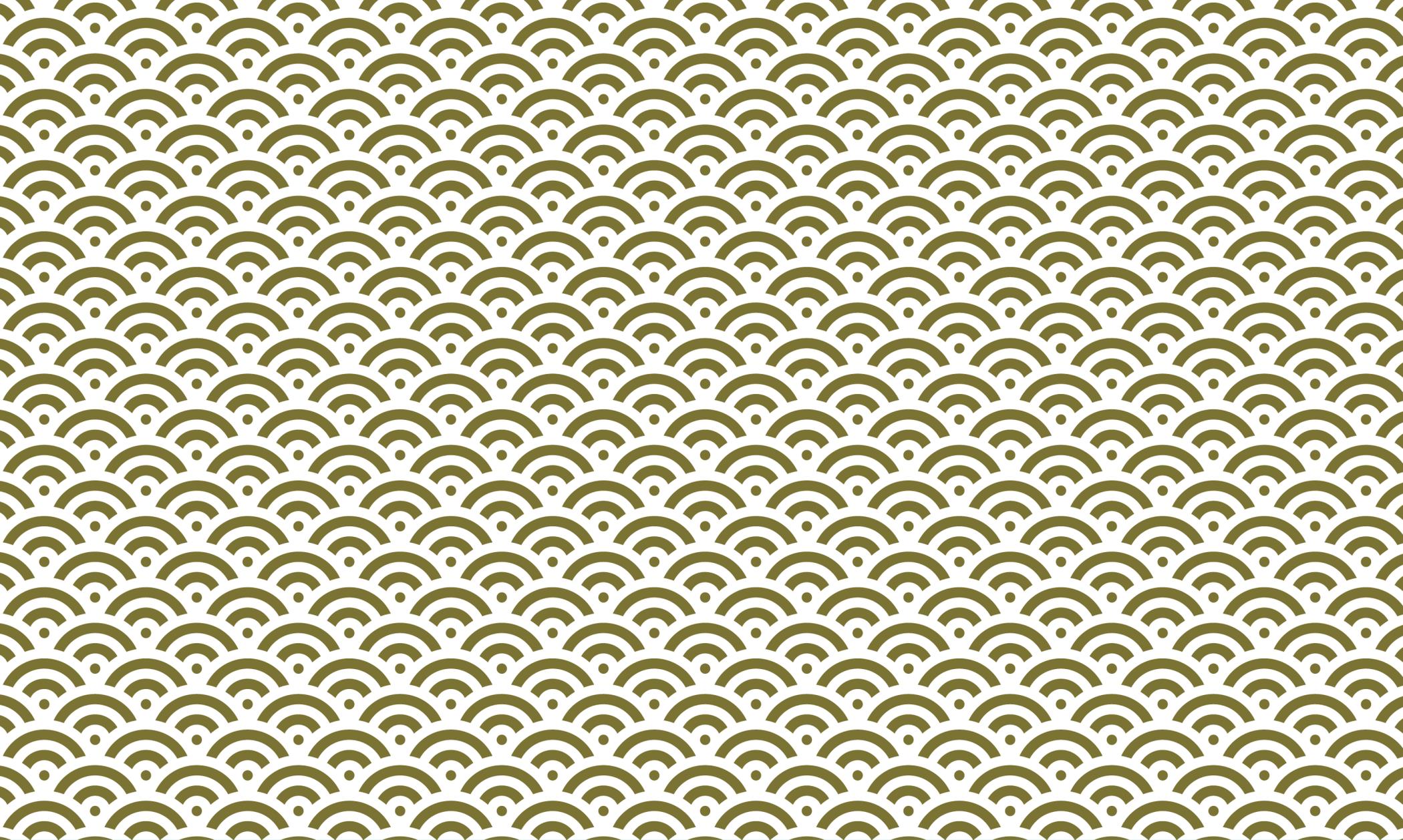
# Annexe

## Aide-mémoire et liste de vérification

Voici la liste des renseignements qui garantissent l'expression d'un consentement éclairé selon l'EPTC 2 (2022). La première colonne de cases à cocher constitue un aide-mémoire à partir duquel on sélectionne les renseignements qui s'appliquent à l'activité de recherche; la seconde est une liste de vérification par laquelle on s'assure de bien avoir inscrit les renseignements sur le formulaire.

- Un énoncé en langage clair précisant le but de la recherche.
- L'identité de l'étudiante ou étudiant qui mène le projet.
- L'identité du bailleur de fonds ou du commanditaire.
- La nature et la durée prévue de la participation.
- La description des procédures de recherche.
- L'explication des responsabilités de la participante ou du participant.
- Une description très claire des avantages potentiels et de tous les risques raisonnablement prévisibles associés à la participation à la recherche, en général et pour la personne en particulier.
- L'assurance que les participantes et les participants éventuels :
  - ne sont aucunement obligés de participer, et qu'ils ont le droit de se retirer en tout temps sans compromettre leurs droits acquis;
  - recevront, en temps opportun tout au long du projet de recherche, l'information pertinente pour décider s'ils continuent à participer au projet de recherche ou non;
  - recevront de l'information sur leur droit de demander le retrait de leurs données ou de leur matériel biologique humain, ainsi que sur les limites relatives à la faisabilité de ce retrait.
- Des renseignements sur la possibilité de commercialisation des résultats de la recherche, et sur l'existence de tout conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent chez les étudiantes et étudiants, leurs établissements ou les commanditaires de la recherche.
- Les mesures qui seront prises pour diffuser les résultats de la recherche et l'information sur la possibilité d'identification, directe ou indirecte, des participantes et participants.

- ○ Le nom et les coordonnées d'un représentant qualifié qui est en mesure d'expliquer les aspects scientifiques ou savants de la recherche aux participantes et participants.
- ○ Le nom et les coordonnées de personnes compétentes ne faisant pas partie de l'équipe de recherche et avec qui les participantes et participants peuvent communiquer pour discuter de toute question d'éthique relative au projet de recherche.
- ○ Les renseignements qui seront recueillis sur les participantes et participants et à quelles fins.
- ○ L'information sur les personnes qui auront accès aux données recueillies sur l'identité des participantes et participants.
- ○ La description des mesures qui seront prises pour protéger la confidentialité (article 5.2).
- ○ La description des utilisations prévues des données.
- ○ Des renseignements indiquant qui pourrait être tenu de divulguer l'information recueillie et à qui cette information pourrait être divulguée.
- ○ Des renseignements sur les paiements, y compris les mesures incitatives destinées aux participantes et participants, le remboursement des dépenses liées à la participation et l'indemnisation en cas de préjudice.
- ○ Un énoncé indiquant que le consentement donné par la participante ou le participant ne le prive d'aucun droit au recours judiciaire en cas de préjudice lié à la recherche.
- ○ Dans le cas des essais cliniques, des renseignements sur les règles d'arrêt et les circonstances dans lesquelles les étudiantes et étudiants peuvent retirer la participante ou le participant de l'essai.



**Des questions ? Des suggestions ?  
Communiquez avec nous!**

Lynn Lapostolle | [arc@cvm.qc.ca](mailto:arc@cvm.qc.ca)

